



T U T O R I E L A G I R H E

Fonctionnalités générales

Le Centre de Gestion

Un appui au quotidien pour la gestion des ressources humaines

cdg,⁶³
Centre de Gestion
de la Fonction Publique
Territoriale du Puy-de-Dôme

PRÉAMBULE

AGIRHE est un logiciel de gestion accessible en ligne. Il est composé de plusieurs modules adaptés aux missions du Centre de gestion.

OUTILS

Pour faciliter son utilisation, le Centre de Gestion a créé des tutoriels thématiques, téléchargeables sur le site internet du CDG63 à « Accès rapides / Services en 1clic / Documentation AGIRHE / Téléchargements » ou en suivant le lien : [Utiliser le logiciel AGIRHE - CDG 63](#)

Sur le logiciel AGIRHE, 5 menus sont actuellement accessibles :



MENU « Agent »

Ce menu permet aux collectivités de :

- Créer et consulter les agents employés par la collectivité
- Saisir les actes et éditer les arrêtés relatifs au déroulement de carrière
- Créer les arrêtés d'avancements d'échelon (AVE) possibles sur une période choisie
- Créer les arrêtés d'avancement de grade (AVG) à la fin de la procédure de proposition (voir Menu L.D. Gestion)

Tutoriels à utiliser :

[Tutorial AGIRHE - Menu Agent](#)

[Tutorial AGIRHE - Crée un agent](#)

[Tutorial AGIRHE - Saisir et imprimer un arrêté de nomination stagiaire](#)

[Tutorial AGIRHE - Saisir et imprimer un contrat de recrutement](#)

[Tutorial AGIRHE - Saisir et imprimer un arrêté](#)

[Tutorial AGIRHE - Liste des actes Agirhe imprimables](#)

[Tutorial AGIRHE - Consulter et éditer les avancements d'échelon \(AVE\)](#)

MENU « Collectivité »

Ce menu permet aux collectivités de :

- Modifier les éléments existants liés à l'identification (coordonnées...)
- Ajouter des informations complémentaires (horaires d'ouverture...)
- Renseigner les personnes à contacter (gestionnaire du personnel...)
- Déclarer les cotisations obligatoires d'affiliation au CDG63

Tutoriel à utiliser : [Tutorial AGIRHE - Menu Collectivité](#)

MENU « L.D. Gestion »

Ce menu permet aux collectivités de :

- Calculer et vérifier les possibilités d'avancement de grade (AVG) pour l'année
- Transmettre les propositions d'AVG pour vérification des conditions statutaires
- Éditer les arrêtés portant tableau annuel et les arrêtés d'AVG des agents promus

Tutoriel à utiliser : [Tutorial AGIRHE - Proposer des avancements de grade \(AVG\)](#)

MENU « Instances »

Ce menu est ouvert uniquement pour les instances médicales.

MENU « Documents »

Ce menu permet aux collectivités de :

- Imprimer les arrêtés générés en nombre par le service carrières dans le cadre de réformes ou reclassements
- Consulter ultérieurement les arrêtés édités lors de l'impression dans le déroulement de carrière

Tutoriel à utiliser : [Tutoriel AGIRHE - Menu Documents](#)



📍 7 rue Condorcet CS 70007 - 63 063 Clermont-Ferrand Cedex 1
📞 04 73 28 59 80 📧 accueil@cdg63.fr 🌐 cdg63.fr

Novembre 2025